

Madagascar dispose de très bonnes opportunités pour développer davantage le secteur minier en tant que levier de son développement.

Ny Fanja Rakotomalala

MOT DU PRÉSIDENT



Chers lecteurs,

Ce bimestre a été marqué par le Salon International des Mines et du Pétrole. Un événement organisé conjointement par le Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole, la Chambre des Mines de Madagascar et l'Association Professionnelle des Pétroliers Amont (APPAM).

Les perspectives issues de cette rencontre définiront les nouvelles orientations stratégiques de la Chambre des Mines de Madagascar pour les trois prochaines années. De nouvelles orientations qui nécessiteront la contribution de tout un chacun. J'invite ainsi chaque membre de la Chambre des Mines de Madagascar à s'impliquer davantage dans la vie de notre association.

Très bonne continuation à tous,

Ny Fanja RAKOTOMALALA

Éditeur du mois



REALISATIONS

FORUM INTERNATIONAL DES MINES ET DU PETROLE : le secteur minier, un levier de développement de Madagascar

Le Forum International des Mines et du Pétrole qui s'est tenu le 23 au 25 septembre 2015 au CCI Ivato a été pour la CMM une opportunité pour présenter le bilan des actions définies avec le Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole lors de la précédente édition et d'identifier les perspectives qui s'offrent à Madagascar en vue d'améliorer la gouvernance du secteur minier. Le Ministère a profité de cet événement pour présenter les grandes lignes du Projet de Loi portant modification du Code Minier. Le Ministre y a également déclaré la délivrance de près de 500 permis miniers portant sur l'extension de leur validité, leur transformation ou leur renouvellement pour les permis en cours.

Les apports du secteur minier sur l'économie et le développement local ont été largement débattus au cours de ces trois jours. De ces discussions ont émanés l'intérêt d'instaurer un cadre légal et fiscal équilibré, stable, attractif permettant un partage de risque, la nécessité de résoudre les problèmes liés aux financements d'infrastructures, l'importance de respecter concrètement la notion de partage de responsabilités, l'impératif d'une gestion transparente et équitable des recettes issues du secteur extractif.

Le salon a été clôturé par le lancement officiel du partenariat Germano-Malagasy-Australien qui œuvrera pour une amélioration de la gouvernance minière et le développement local dans la région Atsimo - Andrefana.



1. PROJET DE LOI PORTANT MODIFICATION DU CODE MINIER : Le premier draft a été présenté

Le premier draft du code minier a été élaboré au début du mois d'août suite aux travaux du Comité conceptuel qui se sont étendus de février à juillet. Diffusé auprès de toutes les parties concernées, le Code a été également mis à disposition du grand public lors du Forum International des Mines.

Pour la Chambre des Mines, des ateliers de travail interne ont été organisés avec l'assistance du Cabinet Loxel. Les commentaires et recommandations issus de ces ateliers ont été transmis officiellement au Ministre de tutelle le 22 septembre 2015. Pour les prochaines étapes, la CMM a proposé **la rédaction du texte, avec le concours d'un expert indépendant international**, pour prendre en considération les commentaires recueillis lors du processus de dialogue et la **restitution du projet de Loi finalisé** auprès des parties prenantes pour validation avant sa soumission au Gouvernement puis au Parlement.

2. PLATEFORME RSE : Engager un dialogue constructif et pérenne avec la Société Civile

A la suite des échanges entre les acteurs du secteur minier durant le processus de révision du Code Minier malgache, regroupés au sein du Comité Conceptuel d'une part et de la Plateforme RSE de la Chambre des Mines et de l'Association Professionnelle des Pétroliers en Amont d'autre part, la Société Civile et les Industries extractives ont initié un processus de dialogue dont l'objectif principal est d'améliorer la compréhension mutuelle des enjeux et opportunités du secteur extractif en vue d'identifier ensemble des actions et des domaines de collaboration à mettre en œuvre pour le développement durable des communautés locales et de Madagascar. Dans le cadre de ce processus de dialogue, deux tables rondes ont été instaurées.

La première table ronde a été organisée le 25 août 2015 à l'ARRUPE Faravohitra et a vu la participation d'une cinquantaine de personnes issues de différentes Organisations de la Société Civile, Compagnies minières et pétrolières ainsi que du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole.

Cette première rencontre s'est focalisée sur 3 points :

- L'identification des attentes de chaque partie
- L'analyse de la relation entre les principales parties prenantes
- L'identification des thématiques prioritaires pour les prochaines discussions.

La seconde table ronde a eu lieu le 19 septembre 2015. Les participants étaient composés des représentants de la Société Civile, des représentants des collectivités locales hôtes des projets miniers, du projet Taratra, des compagnies minières et du Ministère de tutelle. Le sujet portait sur la gouvernance des redevances et ristournes provenant des entreprises minières. Suite aux divers témoignages des autorités locales, il a été conclu que :

- Les problèmes liés aux ristournes ne relèvent pas des compagnies minières mais de l'absence de structure pour la perception,
- La bonne gestion des redevances et ristournes à travers la transparence, l'éthique et l'équité est source de développement pérenne pour les collectivités décentralisées,
- L'absence de transparence dans la gestion des redevances et ristournes engendrent le désengagement de la population, pourtant importante partie prenante dans la bonne marche d'une compagnie minière,
- Les collectivités décentralisées doivent percevoir la plus grande part des recettes perçues contrairement à l'organe centrale,
- L'élaboration d'un modèle économique qui définira la répartition des recettes entre l'organe centrale et les collectivités territoriales est une nécessité.

La question sur la mise en place d'un taux de redevance flottant, en fonction de la rentabilité des compagnies minières a aussi été avancée.

Les résultats de ces échanges seront présentés au Comité Conceptuel chargé de réviser le Code Minier.

3. SECURISATION FONCIERE : le document cadre est disponible

Dans le cadre de l'amélioration du climat d'investissement qui s'inscrit dans ses orientations stratégiques, la CMM a mandaté le Cabinet ECR pour conduire une analyse en vue d'élaborer le **Document cadre pour la sécurisation foncière des projets miniers à Madagascar**.

Ce Document servira de guide aux compagnies minières, qu'elles soient nouvelles arrivantes ou déjà en opération, dans leurs démarches d'accès à la terre et de sécurisation foncière des composantes du projet et des infrastructures associées. Il rassemble le maximum d'informations utiles aux décideurs industriels pour réussir leurs démarches de sécurisation foncière, de compensations et de relocalisations avant construction. Il énumère les obligations de conformité et proposera des directives, des recommandations utiles et des options claires qui leur permettront aussi de dégager rapidement la marche à suivre qui convient à leur contexte d'acquisition, leur stade d'opération, leurs projets infrastructurels, leurs échéanciers et leurs ressources.

Le Document cadre a été présenté au Comité Conceptuel chargé de réviser le Code Minier le 24 août pour servir de référence dans l'élaboration des projets de texte législatifs et réglementaires sur l'occupation du sol dans le nouveau Code Minier ainsi qu'aux investisseurs présents lors du dernier Forum International des Mines et du Pétrole durant la journée du 24 septembre.

4. CONTENU LOCAL

Formation Industrie :

La mise en place de la Formation « industrie » avance à grand pas. Avec l'appui de la GIZ, la CMM travaille avec Don Bosco pour conduire une analyse de faisabilité et élaborer le Curriculum de formation en soudure industrielle. Un atelier de partage et d'échanges sur la « Formation professionnelle pour le secteur extractif » a été organisé le 04 septembre dans le but de capitaliser les différents modèles de formation, en particulier de Sierra Leone, de Tunisie et de Mozambique et d'effectuer une première présentation du modèle à concevoir pour la soudure industrielle. A cette occasion, le représentant du Ministère de l'Enseignement Technique, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a vivement souligné l'importance de l'implication du secteur privé pour l'adéquation emploi/formation. Des opportunités de partenariats ont été identifiées en vue de la réalisation de la formation avec l'INFOR, l'ININFRA et le projet FORMAPRO/BTP.

Base de données :

La CMM a choisi Boréalys pour gérer sa base de données emplois, biens et service afin de répondre au besoin en contenu local des futurs projets miniers entrant dans la phase construction et exploitation dans le déploiement des ressources humaines et des fournisseurs de services. Ce logiciel, qui est déjà utilisé par certains de ses membres dont QMM, Ambatovy et Toliara Sands, est très connu à travers le monde pour la gestion des activités RSE des compagnies minières et pétrolières. Ce partenariat CMM/Boréalys a également bénéficié de l'appui de la GIZ.

5. ETUDES SUR LES CONTRIBUTIONS FISCALES ET NON FISCALES DES PROJETS MINIERES DE MADAGASCAR : Les perspectives qui s'offrent à Madagascar

Le Président de la Chambre des Mines de Madagascar a révélé au cours de sa présentation au Salon International des Mines et du Pétrole les résultats de l'analyse des retombées économiques des projets miniers à Madagascar commanditée par la Banque Mondiale en collaboration avec le Ministère auprès de la Présidence chargée des Mines et du Pétrole, la GIZ et la Chambre des Mines de Madagascar.

Conduite par le CSRSM ou le Centre pour la Responsabilité Sociale du Secteur Minier des Universités de Queensland en Australie, cette étude a pour objectif d'évaluer la contribution fiscale et non fiscale de l'exploitation minière sur l'économie de Madagascar.

Elle présente principalement les opportunités qui s'offrent à Madagascar en exploitant ses potentiels miniers selon 3 scénarii sur la période 2014 -2035 :

- Scénario 1: Statu quo: Kraoma, QMM, Ambatovy
- Scénario 2: Quatre projets additionnels : Toliara Sands (Ilménite), MCM et PAM (charbon de la Sakoia), Energizer (Graphite)
- Scénario 3: WISCO (minerais de Fer de Soalala)

Les conditions de base requises pour la réalisation de ces scénarii peuvent être résumées par :

- L'amélioration du marché international des minéraux
- Une meilleure connaissance des ressources à Madagascar, à travers des activités d'exploration rendues possibles grâce à un cadre légal et fiscal attractif
- La stabilité de l'encadrement juridique et fiscal
- Le partage des risques entre les promoteurs et le Gouvernement
- Un mécanisme de financement approprié des infrastructures non-minières mais requises pour le développement des projets miniers
- Une meilleure gouvernance du secteur minier, en particulier sur la délivrance et la gestion des permis miniers et sur la gestion des revenus tirés du secteur minier.

Atelier de partage sur
« la formation professionnelle pour le
secteur extractif » du 4 septembre 2015



Madagascar Chamber of Mines
Head office : QIT Madagascar Minerals SA Villa 3H -
Lot II J 169 - BP 4003 Antananarivo 101 - Madagascar
(+261) 32 11 261 85
chambredesminesdemadagascar@gmail.com
www.mineschamber.mg